

Trop de vaches gestantes envoyées à l'abattoir

ÉLEVAGE L'abattage de femelles en cours de gestation devrait être évité.

En pratique, ce n'est toujours pas le cas. La conseillère nationale Valentine Python veut en savoir plus.

PAR LINE GOLESTANI

Pas d'abattage de vache en gestation: avec le fait d'avoir un petit nom et de pouvoir prendre l'air, cette promesse est l'une des dix exigences de base promises sur son site par Swissmilk, vitrine de la Fédération des producteurs suisses de lait (PSL). Pourtant, selon les défenseurs des animaux, le nombre de vaches gestantes abattues serait encore trop élevé. Une inquiétude qui a poussé la conseillère nationale Valentine Python à déposer une interpellation hier sous l'intitulé «Quelles mesures pour empêcher l'envoi de femelles gestantes à l'abattoir?».

Alertée par la Coalition animaliste (COA), ONG basée à Nyon qui entend «contribuer à l'émergence d'une société libérée de l'exploitation animale», la verte vaudoise espère faire toute la lumière sur les pratiques encore trop opaques relatives au traitement des animaux de rente en gestation. Les vaches gestantes sont réputées plus calmes; par ailleurs, le sérum fœtal bovin est utilisé pour la culture de cellules in vitro, mais aucune donnée ne permet actuellement de savoir si c'est le cas en Suisse.

Autorisé mais à éviter

Précisons que, comme le rappelle la docteure en climatologie et sciences environnementales dans son interpellation, «l'ordonnance sur la protection des animaux autorise le transport à l'abattoir de femelles gravides (réf: en gestation), quelle que soit la durée de gestation». Et ce même si la Confédération et Proviande, l'interprofession suisse de la filière viande, admettent que, pour reprendre des termes utilisés récemment par la filière suisse



Une vache allaitante et son veau sur un alpage grison. KEYSTONE



“La branche économique s'étant emparée de la question, on peut se demander si l'ampleur de la problématique n'est pas sous-estimée.”

VALENTINE PYTHON
CONSEILLÈRE NATIONALE (VD/VERTS)

de la viande, «l'abattage d'animaux en gestation doit être évité pour des raisons éthiques et de protection des animaux». Certes, en dix ans, la situation a changé. En 2012, une étude réalisée par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (Osav) à l'abattoir d'Oensingen (SO) avait révélé que la pratique n'était pas rare: 5,67% des vaches gestantes abattues avaient atteint leur cinquième mois de gestation. Soit, selon les estimations de la Coalition animaliste pour l'ensemble du pays en l'absence de statistiques offi-

cielles, quelque 20 000 vaches par année.

Faute de directives fédérales, Proviande a fini par se saisir de cette question en 2016. La fédération des producteurs de viande a créé un groupe de travail réunissant onze acteurs, dont l'Osav, huit représentants de la filière viande et un unique organisme de défense du droit des animaux, l'association faïtière suisse de la protection des animaux (PSA). Tous se sont engagés «pour que l'abattage de génisses et de vaches en gestation puisse être réduit à un minimum avec une solu-

Et les autres animaux de boucherie?

Qu'en est-il des femelles gestantes abattues parmi les porcins, les ovins, les caprins, les équidés et les cervidés d'élevage? La recommandation de Proviande ne concerne en effet que les bovins. «Pour les veaux, les porcs, les ovins/caprins, aucune différence n'est faite selon le sexe», résume Werner Siegenthaler, responsable qualité & durabilité chez Proviande. Par la voix de sa vice-présidence Anne Challandes, l'Union suisse des paysans affirme que «par principe, les producteurs évitent d'envoyer des femelles gestantes à l'abattoir sans raison, la mise-bas étant un objectif en termes d'élevage. Conduire une bête gestante à l'abattoir se justifie cependant dans certains cas pour éviter une aggravation de son état de santé». La Coalition animaliste (COA) s'inquiète que rien n'ait été entrepris pour ces animaux de rente. Dans son interpellation, Valentine Python interroge également le Conseil fédéral sur leur nombre et leur stade de gestation lors de l'abattage.

tion sectorielle acceptable pour l'ensemble de la chaîne de création de plus-value», selon les termes édictés par l'Osav en 2017.

Garde-fou exigé

Selon les chiffres publiés par Proviande en janvier, les recommandations ont permis de faire considérablement baisser le taux d'abattage de bovins en gestation, qui ne seraient aujourd'hui plus qu'1,1%. Soit près de 4000 vaches par année.

«Ces résultats montrent que la branche a fait des efforts, mais le problème est loin d'être réglé», estime la Coalition animaliste. De son côté, Valentine pointe du doigt un manque de transparence. «La branche économique s'étant emparée de la question, on peut se demander si l'ampleur de la problématique n'est pas sous-estimée», avance-t-elle. Pour la parlementaire, «inscrire cette interdiction dans la loi et en donner la responsabilité à l'Osav constituerait un garde-fou contre une tentative de minimiser les chiffres».

Dans son étude de 2012 sur l'abattage de vaches en état de gestation, l'Osav soulignait que des précautions particulières doivent être prises lors du transport de vaches en état de gestation avancé. «Si le transport concerne en premier lieu la mère, le processus d'abattage en lui-même soulève une problématique importante en matière de protection des animaux pour le fœtus», relevait l'Osav. Pourtant, lorsqu'une vache gestante sans attestation vétérinaire arrive à l'abattoir, elle n'est pas épargnée pour autant.

Depuis 2020, ces «abattages injustifiés» font l'objet d'une taxe, passée de 100 à 200 francs en février dernier et facturée par les abattoirs pour le surplus de travail occasionné. Si le cas de figure se répète chez un éleveur, il risquera un rappel à l'ordre, ainsi qu'un signalement auprès de l'organe de médiation de Proviande en faveur du bien-être animal, assure Proviande. Des mesures qui n'auraient donc pas fait toutes leurs preuves.

La Suisse aux portes du Conseil de sécurité

ONU Si tout se passe comme prévu, le pays sera élu demain et pour la première fois à l'organe exécutif du système onusien.

La Suisse doit accéder jeudi pour la première fois au sommet du système multilatéral avec l'élection prévue au Conseil de sécurité de l'ONU pour 2023 et 2024. Elle va sans surprise obtenir au moins deux tiers des voix de pays votants parmi les 193 de l'organisation. Candidate officiel-

lement depuis plus de dix ans, la Suisse est la seule à briguer avec Malte les deux sièges du bloc d'Europe occidentale dans l'organe exécutif du système onusien.

Ces dernières semaines, le président de la Confédération, Ignazio Cassis, s'est montré confiant, affirmant que le nombre

de voix était sécurisé. Paradoxalement pour des observateurs internationaux, la lutte pour ce siège aura été plus acharnée sur le front intérieur qu'auprès des autres Etats. Depuis des années, l'UDC et son tribun Christoph Blocher ont milité contre cette participation au Conseil de sécurité, souhaitant même que

cette question soit réglée devant le peuple.

Le parti de droite se sera activé en vain malgré des sessions extraordinaires dans les deux Chambres du Parlement. De son côté, le Conseil fédéral a fait il y a plusieurs années déjà l'analyse qu'une participation au Conseil de sécurité ne contrevient pas à la neutralité suisse.

Largement saluée

La Suisse veut aider à une paix durable, protéger la population civile, œuvrer à la sécurité climatique et renforcer l'efficacité de l'organe. Depuis longtemps, elle défend une réforme du Conseil de sécurité alors que l'enceinte est bloquée par le

droit de veto des cinq membres permanents, les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la France et la Grande-Bretagne.

La Suisse souhaite encore exploiter le rôle de la Genève internationale et son statut d'Etat hôte. Dans une période de tensions en raison de la guerre en Ukraine, un certain nombre de pays attendent de leur côté des initiatives suisses au Conseil de sécurité.

La Russie pourrait vouloir torpiller certaines d'entre elles après la reprise par Berne des sanctions contre elle. Ces derniers mois toutefois, aussi bien à New York que devant le Conseil des droits de l'homme à Genève, Moscou s'est trouvée bien seule.

Parmi les dirigeants de pays de plusieurs régions récemment interrogés par Keystone-ATS, le soutien semble en revanche assez large. Berne «peut apporter beaucoup», estime le président colombien Ivan Duque, sur le départ après un mandat de quatre ans. «La Suisse a mené d'importantes activités en termes humanitaires», selon lui. Dans le bloc que la Suisse représentera si elle est élue, l'accueil est aussi très favorable. «Nous sommes positifs», affirme de son côté le premier ministre belge Alexander De Croo. Saluant l'«expérience» helvétique et son rôle comme «terrain neutre», il souhaite avant tout que celle-ci défende le multilatéralisme. **LAURENT SIERRA, ATS**